

27.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant un crédit de \$75,000 pour construire une bibliothèque municipale, et d'autres divers crédits.

Renvoyés à la Commission des Finances.

28.—Du Bureau d'Hygiène, à l'effet de construire des égouts dans les rues Labelle et Mitcheson et dans l'avenue Papineau.

Renvoyé aux Commissions de la Voirie et des Finances.

29.—De la Commission spéciale des passages à niveau *re* abolition des passages à niveau à Philadelphie.

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives. (M. l'échevin Ward dissident).

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Cette proposition est négativée sur partage des voix.

30.—M. l'échevin N. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROY,

Propose: Attendu que Guillaume Martineau a héroïquement sacrifié sa vie en opérant le sauvetage de personnes qui allaient périr dans l'incendie de la teinturerie Dechaux, le 18 avril courant;

Attendu que la mort de Guillaume Martineau laisse une veuve et cinq jeunes enfants sans la moindre ressource;

Attendu que la Ville de Montréal a vainement cherché les moyens de venir en aide à cette veuve et à ces orphelins, les lois ne lui permettant pas d'effectuer des secours de ce genre;

Et il est

Résolu: Que le Conseil de la Ville de Montréal croit de son devoir d'intercéder auprès du Cabinet Provincial pour la veuve et les enfants de Guillaume Martineau, et se permet de lui représenter respectueusement que la famille de pareils héros ne doit point rester dans la misère par le fait d'un dévouement dont l'exemple entretient les plus sublimes sentiments au coeur de notre population;

Que ce Conseil espère que le Cabinet Provincial pourra subvenir aux besoins matériels et à l'éducation de cette malheureuse famille, et, s'il ne peut par lui-même accomplir ce devoir national, qu'il escomptera suffisamment la générosité et l'esprit civique de l'Assemblée Législative pour adopter immédiatement une mesure de secours que la Législature ne manquera pas d'approuver et de ratifier à sa prochaine session.

M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY,

Propose: Que le Conseil s'ajourne maintenant.

Ladite proposition est négativée sur partage des voix.

31.—M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, soumet une proposition au sujet de la manifestation projetée des socialistes pour le premier mai prochain.

M. l'échevin Yates s'opposant à cette proposition, en vertu de l'article 288 de la Charte, cette proposition est déposée sur le bureau comme avis de motion

ORDRE DU JOUR

32.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Dagenais pour adopter un règlement à l'effet d'amender le règlement No 313,

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit autorisé à rédiger ledit règlement, à le faire imprimer et à lui donner son rang sur l'ordre du jour.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin YATES,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

27.—From City Hall Committee for appropriations of \$75,000 to erect a civic library and for different appropriations.

Referred to Finance Committee.

28.—From Board of Health for the construction of sewers in Labelle and Mitcheson streets and Papineau avenue.

Referred to Road and Finance Committees.

29.—From special Committee on level crossings, on the abolition of grade crossings in Philadelphia.

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and filed of record. (Ald. Ward dissenting).

Ald. PAYETTE moved, seconded by Ald. PROULX,

That the Council do now adjourn.

Lost on division.

30.—Ald. N. LAPOINTE moved, seconded by Ald. ROY,

Whereas William Martineau heroically sacrificed his life to save persons who were to perish at the fire of the Dechaux dye-works, the 18th of April instant;

Whereas the said William Martineau leaves a widow and five young children without the least resources;

Whereas the City of Montreal has ineffectually sought the means of assisting the widow and orphans, the laws not allowing the City to give such assistance;

And it was

Resolved: That the City Council of Montreal deem it their duty to appeal to the Provincial Cabinet on behalf of the widow and children of William Martineau and take the liberty of respectfully representing that the family of such a hero should not be left in destitute circumstances through an act of devotedness, the example of which has roused the most sublime sentiments in the midst of our population.

That this Council trust that the Provincial Cabinet will find their way to provide for the material wants and for the education of the members of this unfortunate family, and in the event of their not being able to accomplish this national duty, that they will have sufficient confidence in the generosity and civic spirit of the Legislative Assembly to adopt forthwith a measure for their relief, which the Legislature will not fail to approve and ratify at its next session.

Ald. YATES moved, seconded by Ald. Bumbray,

That the Council do now adjourn.

Lost on division.

31.—Ald. LEVY offered a motion, seconded by Ald. M. MARTIN, anent the socialist demonstration on the first of May next, which, being objected to by Ald. Yates, in virtue of art. 288 of the charter, was allowed to remain as a notice of motion.

ORDER OF THE DAY.

32.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Dagenais for a by-law to amend By-law No. 313,

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the City clerk be authorized to draft the said by-law, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. YATES,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.